



SNPS Info 25

10 juillet 2015

Va-t-on retirer des missions à la Police ?

Des messages inquiétants ont été diffusés la semaine dernière dans les médias. Le Ministre de l'Intérieur serait intentionné de confier certaines tâches policières à d'autres intervenants, comme par exemple la protection des Palais Royaux ou encore du SHAPE. Cette semaine, ces inquiétudes ont encore pris de l'ampleur. En effet, bien que le ministre souhaitait la confidentialité, certaines informations sont pourtant parvenues à la presse. La dernière en date étant une potentielle disparition de la Cavalerie de la Police. Qu'en est-il réellement ?

Le Ministre Jambon avait convié les partenaires syndicaux dans le cadre d'une réflexion actuellement en cours sur les tâches clés de la Police. Pour rappel, il s'agit d'un débat récurrent qui traîne déjà depuis plus de 10 ans. Lors de cet entretien, nous avons été informés qu'un groupe de travail avait été créé dans le but de renforcer le fonctionnement intégré de la police et d'augmenter sa capacité de réaction dans des domaines prioritaires. Notamment en matière de lutte contre le terrorisme, la cybercriminalité et l'insécurité routière.

Les membres du groupe de travail de l'autorité étant toutefois limités par les restrictions budgétaires actuelles, se sont penchés, dans leur recherche de capacité, sur les missions non-prioritaires pour les services de police, afin de recentrer la police sur ses tâches clés ou essentielles.

Nous avons eu un exposé de l'ensemble des réflexions de ce groupe de travail sur les tâches (ou services) que l'autorité envisagerait de confier à d'autres intervenants externes. Le Ministre de l'intérieur devait encore présenter cette liste au conseil des ministres avant de poursuivre plus en avant ce projet ... Ensuite viendrait seulement le débat parlementaire et les négociations avec les organisations syndicales.

Nous avons pris connaissance de propositions positives (notamment concernant la problématique du remplacement des gardiens de prisons en cas de grève), mais aussi des pistes plus sensibles concernant des missions actuellement dévolues à la police. Le Ministre nous a dit que rien n'était décidé ! Il s'agit avant tout selon lui de solutions créatives pour revaloriser certains services, mais qui doivent encore être débattues. Le bénéfice de tout cet exercice de regain de capacité étant destiné en finalité à renforcer le fonctionnement de la Police en augmentant son efficacité pour ses missions prioritaires.

Nous sommes d'avis que le policier pourrait se focaliser sur ses tâches de base, si nos politiques s'engageaient beaucoup plus sur la voie de l' 'e-police', évitant ainsi aux acteurs de terrain une administration abondante et répétitive.

Le SNPS suivra ce dossier avec attention et nous sommes curieux de voir quels seront finalement les projets retenus par l'autorité !

Après cette entrevue avec le Ministre, le même jour, nous avons été reçus par la Commissaire-Générale. Madame De Bolle, ayant appris que la concertation concernant le TO3 de la Police fédérale ne se déroulait pas de manière optimale, souhaitait pouvoir rapprocher les points de vues

L'entretien s'est passé dans une ambiance constructive. Le Comité de Direction a éclairci plusieurs points de désaccord et s'est engagé notamment:

- à la mise en œuvre de mesures d'accompagnement social.
- à la tenue d'une concertation quant à la répartition du personnel dans les différents postes de la police de la route.
- à organiser une réunion avec la commission de pondération afin de clarifier la méthodologie utilisée pour les emplois niveau A du TO3.

Ces deux moments de concertation ont déjà eu lieu cette semaine, et ce mercredi 15/07/2015, nous débattons à nouveau de l'ensemble de la thématique liée au TO3 lors du Comité Supérieur de Concertation.

Il est évident que nous tiendrons nos membres informés.

Salutations Syndicales.

Jérôme Aoust
Président National ff

Alain Peeters
Secrétaire National ff.

**Confiance en
l'avenir !**

